



Atlas des oiseaux nicheurs de Terre-Neuve

Instructions – Points d'écoute

Partenaires



This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.



Parks Canada

Parcs Canada



Commanditaires

This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.



Parks Canada



Natural Resources Canada
Ressources naturelles Canada



TD Friends of the Environment Foundation



Conserving Canada's Wetlands



Atlas des oiseaux nicheurs de Terre-Neuve

28, rue Cochrane

St. John's, NL, A1C 3L3

Tél. : 613 484-1217

Courriel : nlatlas@birdscanada.org

[Newfoundland Breeding Bird Atlas](#)

Février 2022

1. INTRODUCTION

Bienvenue! Ce guide présente la marche à suivre pour effectuer des points d'écoute aux fins de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Terre-Neuve. Avant de réaliser des points d'écoute, vous devez vous inscrire comme participant.e. Tous les participants devraient lire le document intitulé **Instructions – Observations générales** pour savoir comment participer à la campagne de récolte de données de l'Atlas.

Il n'est pas obligatoire d'effectuer des points d'écoute. Toutefois, nous encourageons tous les atlasseurs qui peuvent reconnaître la plupart des espèces d'oiseaux de leur région par leur voix à essayer d'en réaliser au moins quelques-uns. Il se peut que vous ne vous sentiez pas assez compétents la première année de la campagne d'atlas mais après avoir étudié les vocalisations des différentes espèces et avoir passé du temps sur le terrain, vous pourrez effectuer des points d'écoute avant la fin de la campagne de cinq ans.

1.1 L'ABC des points d'écoute

Les points d'écoute constituent une méthode couramment utilisée pour déterminer l'abondance relative des oiseaux de différentes espèces. Il s'agit de **compter tous les oiseaux vus ou entendus** pendant une période déterminée à partir d'un endroit prédéterminé, habituellement le long d'une route. En général, les points d'écoute ont lieu au petit matin, soit la période pendant laquelle la plupart des oiseaux sont au plus fort de leur activité. Ils sont extrêmement utiles car ils renseignent énormément sur les oiseaux, qu'on détecte leur présence ou non.

L'aspect le plus difficile (mais finalement le plus gratifiant) d'un point d'écoute est de reconnaître les différentes espèces de la région par leur voix. La majorité des oiseaux sont détectés le plus souvent à l'oreille plutôt que visuellement. **Pour effectuer des points d'écoute, il faut connaître les vocalisations des espèces de la région.** Si vous constatez que vous ne pouvez pas identifier plus de trois espèces pendant un point d'écoute, n'envoyez pas vos données et poursuivez votre apprentissage.

1.2 Sécurité

Il est important que la participation à la campagne d'atlas soit agréable, mais la sécurité doit primer. Veuillez prendre connaissance de l'information sur la sécurité fournie dans le document intitulé **Instructions – Observations générales**. Quand vous effectuez des points d'écoute en bordure de route, assurez-vous que votre véhicule soit garé dans un endroit sûr. Si possible, garez-le sur une voie d'accès et marchez vers

l'emplacement du point d'écoute. Si l'emplacement d'un point d'écoute se trouve en un lieu dangereux, par exemple le long d'une route très fréquentée avec des accotements étroits, suivez les instructions contenues dans le présent guide.

2. POUR COMMENCER

L'objectif consiste à effectuer **15 points d'écoute par parcelle d'atlas** pendant la campagne de cinq ans.

2.1 Communiquez avec la coordonnatrice ou le coordonnateur de votre région

Si vous envisagez de réaliser des points d'écoute, informez-en la coordonnatrice ou le coordonnateur de votre région (CR), et ce même si vous prévoyez de le faire seulement pendant les dernières années de la campagne quand vous aurez appris à reconnaître plus facilement les oiseaux par leur voix.

2.2 Où effectuer les points d'écoute

Il existe deux types de points d'écoute, ceux dont les emplacements sont prédéterminés le long de routes et ceux qui sont situés hors route. Les **comptes rendus de parcelles** indiquent combien de points d'écoute de chaque type doivent être réalisés dans une parcelle pour un total de 15.

a) Points d'écoute prédéterminés en bordure de route

Les cartes des parcelles montrent les emplacements prédéterminés des points d'écoute le long de routes jusqu'à un maximum de 30. Vous devez **choisir les 15 premiers emplacements qui conviennent dans la liste** (ou moins selon le nombre de points d'écoute hors route que vous devez également effectuer). Pour des raisons de sécurité, vous pouvez décider d'effectuer un point d'écoute ailleurs qu'à l'endroit prédéterminé, mais cela doit être **dans un rayon maximum de 50 m de celui-ci**. Il peut arriver qu'un point d'écoute prédéterminé soit le long d'une route achalandée ou à un autre endroit qui ne convient pas. Si c'est le cas, vous devez éviter de choisir cet endroit et le remplacer par le prochain point d'écoute qui se trouve sur votre liste et qui n'a pas encore été choisi, de manière à conserver votre total de 15. Par exemple, si les 15 points d'écoute que vous avez choisis initialement sont numérotés de 1 à 15 sur votre liste, mais que les emplacements 5 et 13 ne sont pas sécuritaires, remplacez-les par les emplacements 16 et 17 pour obtenir votre total de 15 points d'écoute pour la parcelle. Certains endroits peuvent convenir seulement tôt le matin, en particulier les week-ends, avant que le bruit de la circulation ne s'intensifie. Il est important de **suivre la**

procédure montrée ici pour faire en sorte que les points d'écoute soient répartis au hasard et qu'il n'y ait pas de biais en faveur des habitats particulièrement productifs ou d'une section particulière de la parcelle.

Une fois que vous avez choisi les emplacements de vos points d'écoute, vous pouvez **réaliser ceux-ci dans l'ordre qui vous semble approprié**. Il n'est pas nécessaire d'effectuer tous les points d'écoute le même jour ni au cours d'une même année.

b) Points d'écoute hors route

Les points d'écoute en bordure de route sont très utiles, mais ils se sont révélés inappropriés pour la détection de certaines espèces d'oiseaux. Les comptes rendus de parcelles indiquent combien de points d'écoute hors route il faut réaliser dans chaque type d'habitat. **Choisissez les emplacements de ces points d'écoute d'avance**; ainsi, vous ne serez pas tenté.e de faire un choix d'emplacement simplement parce il y a une espèce intéressante à un endroit particulier. Assurez-vous que les points d'écoute hors route sont distants d'au moins 300 m les uns des autres et faites de votre mieux pour qu'ils soient à au moins 100 m d'un type d'habitat voisin (ce n'est pas toujours possible). Enregistrez les coordonnées UTM de chaque point d'écoute hors route. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, reportez-vous à la section intitulée « Les coordonnées UTM » de l'annexe G des **Instructions – Observations générales**.

Les points d'écoute hors route entrent dans le calcul du total de 15 points d'écoute pour une parcelle. Par exemple, si vous effectuez trois points d'écoute hors route dans une parcelle, vous devez prévoir 12 points d'écoute en bordure de route pour obtenir le total de 15.

2.3 Quand réaliser les points d'écoute

Période de l'année. Les points d'écoute doivent être réalisés au plus fort de la période de reproduction, **du 7 juin au 7 juillet**. Comme les moments où les différentes espèces nidifient varient à l'intérieur de cette période, nous vous encourageons à étaler vos points d'écoute entre ces deux dates dans chaque parcelle. Toutefois, si cela n'est pas possible pour vous, il est acceptable que vous réalisiez tous vos points d'écoute au cours d'une seule séance.

Heure du jour. Les points d'écoute peuvent être effectués n'importe quand **pendant la période comprise entre une demi-heure avant le lever du soleil et quatre heures et demie après le lever du**

soleil. Vérifiez les heures du lever du soleil dans la région où se trouve la parcelle avant de vous rendre sur le terrain. Il n'est pas nécessaire que les points d'écoute aient lieu seulement très tôt le matin. En fait, les oiseaux de certaines espèces sont actifs seulement à partir d'une heure ou deux après le lever du soleil.

Conditions météorologiques. Ne faites pas de points d'écoute s'il pleut, si le temps est brumeux, s'il y a un épais brouillard, s'il fait anormalement froid ou si le vent souffle à plus de 19 km/h (à une vitesse dépassant la force 3 sur l'échelle de Beaufort; voir le tableau 1). Utilisez votre jugement; si vous pensez que votre audition est entravée par le vent ou que l'activité des oiseaux est considérablement réduite par les conditions météorologiques, essayez de revenir un jour de beau temps.

2.4 En quoi consiste un point d'écoute

Il s'agit de se tenir tranquillement au même endroit pendant une période d'écoute de 5 minutes divisée en deux parties : une première de 3 minutes et une seconde de 2 minutes. Cette coupure dans la période des points d'écoute nous permet d'intégrer les données du Relevé des oiseaux nicheurs (BBS) dans l'Atlas.

Pendant les 3 premières minutes (colonne Min. 1-3 sur le formulaire de points d'écoute), comptez tous les oiseaux vus et entendus. Pendant les 2 dernières minutes (colonne Min. 4-5 sur le formulaire de points d'écoute), comptez tous les autres oiseaux que vous n'aurez pas détectés pendant la première partie. Il faut respecter le temps avec précision (à la seconde près). Nous vous recommandons d'utiliser une montre numérique ou un téléphone intelligent pour minuter les points d'écoute; certaines applications mobiles peuvent faire fonctionner plusieurs minuteries.

2.5 Collecte de données sur les écureuils

L'Écureuil roux est considéré comme une espèce envahissante à Terre-Neuve. Nous sommes intéressés à utiliser les données de l'Atlas pour déterminer l'effet de l'espèce sur les populations d'oiseaux indigènes. Les atlasseurs doivent compter le nombre d'Écureuils roux qu'ils voient ou entendent pendant les points d'écoute en suivant le même protocole que pour les oiseaux, à savoir : pendant les 3 premières minutes (colonne Min. 1-3 sur le formulaire de points d'écoute), comptez tous les écureuils vus et entendus. Pendant les 2 dernières minutes (colonne Min. 4-5 sur le formulaire de points d'écoute), comptez tous les autres écureuils que vous n'aurez pas détectés pendant la première partie.

2.6 Avec la pratique vient la perfection (ou presque)

En vous exerçant à appliquer le protocole à l'avance, vous vous assurerez de recueillir les données de la meilleure qualité possible. Si vous n'avez jamais effectué de point d'écoute ou séparé un point d'écoute en deux segments, ou si vous avez une expérience limitée, employez-vous à faire quelques essais avant de partir et envisagez de participer à un atelier de formation des participants à l'Atlas.

Le fait de réviser et de pratiquer régulièrement l'identification des oiseaux vous aidera à développer et à accroître vos compétences. Tout le monde est un peu rouillé à la fin de l'hiver; en vous rafraîchissant la mémoire, surtout pour les chants et les cris des oiseaux, avant les premiers points d'écoute de la saison, vous aurez de grandes chances d'identifier toutes les espèces que vous entendrez. Visitez le site Web de l'Atlas pour consulter une liste de ressources utiles.

3. COLLECTE DES DONNÉES DE POINTS D'ÉCOUTE

La collecte des données de points d'écoute est facilitée par l'utilisation du formulaire de points d'écoute ou de l'application mobile NatureCounts. Familiarisez-vous avec le formulaire avant de vous rendre sur le terrain pour effectuer des points d'écoute et assurez-vous d'en apporter suffisamment de copies.

3.1 Planification

Si possible, repérez les emplacements des points d'écoute à l'avance. Cela vous permettra de trouver un endroit sûr pour vous garer et évitera toute modification de dernière minute des plans. Si vous disposez d'un appareil GPS, chargez-y les coordonnées des emplacements des points d'écoute en bord de route (téléchargeables depuis le site Web de l'Atlas) pour faciliter la navigation.

Tableau 1. Échelle de Beaufort. Les deux lignes ombrées indiquent qu'il faut éviter d'effectuer des points d'écoute parce que le vent est trop fort.

Force		Vitesse du vent (km/h)	Effets
0	Calme	<2	La fumée monte verticalement.
1	Très faible	2 – 6	La fumée indique la direction du vent.
2	Légère brise	7 – 12	On sent le vent sur le visage. Les feuilles s'agitent.
3	Petite brise	13 – 19	Les petites branches sont en mouvement (décidez si vous devriez effectuer des points d'écoute ou pas).
4	Bonne brise	20 – 30	Le tronc des petits arbres balance (n'effectuez pas de point d'écoute).
5	Vent frais	31 – 40	Les branches de gros diamètre s'agitent (n'effectuez pas de point d'écoute).

3.2 Avant le point d'écoute

Attendez environ une minute après votre arrivée sur place que les oiseaux s'habituent à votre présence. Pendant ce temps, inscrivez les informations requises en haut du formulaire, mais **n'enregistrez aucun oiseau** entendu pendant ce temps (voir les figures 1 et 2 pour des exemples de formulaires remplis).

Au haut du formulaire, inscrivez le numéro de chaque point d'écoute en bordure de route. Pour les points d'écoute hors route, inscrivez l'UTM Est et l'UTM Nord avec une précision d'au moins 100 m près.

3.3 Pendant le point d'écoute

Lorsque vous êtes prêt.e à commencer, démarrez votre appareil de chronométrage et notez l'heure du début. Pendant le point d'écoute, restez en place, mais tournez-vous afin de ne pas manquer les oiseaux qui pourraient voler ou appeler derrière vous.

Minutes 1-3. Comptez tous les oiseaux (et tous les écureuils) que vous voyez ou entendez, même s'ils sont très loin ou s'ils ne font que passer, et déterminez l'indice de nidification dans le cas des oiseaux.

Minutes 4-5. Comptez tous les autres oiseaux (et écureuils) dont vous n'avez pas détecté la présence dans les 3 minutes précédentes. Par exemple, si vous avez entendu deux Merles d'Amérique chanter pendant les minutes 1 à 3 et qu'un autre se joint au concert pendant les minutes 4 et 5, inscrivez 1 dans la colonne Min. 4-5. Si l'indice de nidification a augmenté en importance, changez le code.

Si vous entendez un individu particulier à plus d'un point d'écoute, inscrivez la mention seulement au premier point d'écoute où vous l'avez entendu et n'en tenez pas compte aux points d'écoute suivants.

Rappel : si vous estimez que vous ne pouvez pas identifier plus de trois espèces d'oiseaux par point d'écoute, ne remplissez pas de formulaire de points d'écoute et continuez d'apprendre à identifier les oiseaux au son.

3.4 Après le point d'écoute

N'inscrivez AUCUNE autre mention d'écureuil ou d'espèce d'oiseau une fois que les 5 minutes sont terminées. Bien qu'il puisse être tentant d'ajouter à la liste une nouvelle espèce détectée quelques secondes après la fin du point d'écoute, ne succombez pas à cette tentation. Il est certain que les points d'écoute ne permettent pas de repérer certaines espèces, et leur absence est un indicateur que ces espèces peuvent être relativement rares dans la région. Toute espèce

détectée avant ou après un point d'écoute peut être enregistrée comme observation accidentelle sur une liste d'observations de l'Atlas.

Pour toute espèce rare ou colonie de nidification observée pendant un point d'écoute, complétez un formulaire d'espèces rares ou coloniales.

Vérifiez le formulaire de points d'écoute pour vous assurer que tous les champs obligatoires sont remplis et qu'il n'y a pas d'erreurs ou d'omissions dans votre liste d'espèces, vos comptes ou vos codes d'indices de nidification.

4. ENVOI DES DONNÉES DE POINTS D'ÉCOUTE

Nous vous recommandons fortement de réviser vos données à la fin de chaque séance d'observation et de les envoyer sans tarder ensuite. Cette façon de faire contribue à réduire les erreurs et les omissions, car l'information sera encore fraîche à votre mémoire. De plus, cela permet à tous les intervenants de suivre le progrès des travaux de l'Atlas plus efficacement. Chaque année de la campagne d'atlas, la date limite pour l'envoi des données est **le 31 août**. La diligence dont vous faites preuve dans l'envoi des données permet d'avoir suffisamment de temps pour faire examiner toutes les données par des experts.

Il y a deux façons d'envoyer les données d'atlas.

a) Envoi en ligne ou au moyen de l'application mobile

Il s'agit de la **méthode préférée** pour l'envoi des données. Vous pouvez effectuer la saisie de vos données d'observation générale, de points d'écoute et sur les espèces rares ou coloniales à un seul endroit. Vous devez indiquer exactement où vous avez effectué vos observations. S'il y a lieu, le système vous donnera des avertissements relatifs à des codes d'indices de nidification erronés, à des combinaisons espèce-code non valides ou à des comptes inhabituellement élevés et vous invitera à fournir plus d'information sur des espèces rares ou coloniales que vous avez observées. En recevant les données en ligne, le bureau de l'Atlas peut mettre à jour régulièrement les cartes et les comptes rendus de parcelles et ainsi mieux suivre la progression des travaux, éviter les doublons et orienter les efforts en fonction des besoins.

Toutes les données envoyées sont liées à une liste d'observations de l'Atlas. Si vous envoyez seulement des données de points d'écoute, cochez la case « Relevé en mouvement » dans la section

supérieure droite de la liste d'observation de l'Atlas, lequel relevé correspondra à votre itinéraire de points d'écoute, inscrivez l'heure du début et la durée de toute la séance d'observations faites lors des points d'écoute, que vous ayez ou non effectué des observations entre les points d'écoute. Et cochez la case Non sous le paragraphe de la rubrique **Liste complète?** dans la même section supérieure droite du formulaire. Consultez l'annexe E pour savoir comment envoyer des données en ligne.

b) Envoi des formulaires complétés par la poste au bureau de l'Atlas

Si nécessaire, les formulaires de données complétés peuvent être postés au bureau de l'Atlas en vue de la saisie des données. N'oubliez pas d'**écrire de manière soignée** et de vérifier tous les formulaires de données pour vous assurer qu'il n'y a pas d'erreurs ou d'omissions. N'oubliez pas non plus

d'indiquer votre nom, le numéro du carré, la date de la séance d'observation et toute autre information requise. Conservez une copie de tous les formulaires postés; cela facilitera la tâche si l'on vous demande des précisions ultérieurement et c'est une précaution au cas où les formulaires se perdraient dans le courrier.

5. MERCI ET BONNE CHANCE!

Merci de participer à l'Atlas! Vos contributions auront un impact durable sur la conservation aviaire à Terre-Neuve.

Si vous avez besoin de plus de précisions, communiquez avec votre CR ou directement avec le bureau de l'Atlas.

Please contact the Atlas Office if you wish to receive this document in English.

Note. Les exemples des formulaires de données fournis dans les figures 1 et 2 ci-dessous sont en anglais. Les versions françaises seront accessibles plus tard sur le site Web de l'Atlas. Merci de votre compréhension.

Figure 1. Exemple d'un formulaire de points d'écoute complété sur lequel les noms des espèces sont pré-inscrits.

Point Count Form

Instructions: Point count duration is 5 minutes, split into a 3 minute segment followed by a 2 minute segment. During the first 3 minutes (Min 1-3) count all birds detected; during the last 2 minutes (Min 4-5) only count additional birds not detected in the previous 3 minutes. Record the highest level of breeding evidence (B.E.) observed. Don't forget to also count the number of red squirrels seen/heard.



Atlasser's name Jane Smith			Atlas square 21 TWP 810			Year 2020					
Point A	Month 7	Day 10	Coordinates** Easting (UTM - NAD83) _____ Northing (UTM - NAD83) _____			Point B	Month 7	Day 10	Coordinates** Easting (UTM - NAD83) 5181517815 Northing (UTM - NAD83) 513108131216		
Designated number* 112			Start time (24h) 015:215			Designated number* 1			Start time (24h) 07:09		

Species	Point A			Point B		
	Count Min 1-3	Count Min 4-5	B.E.	Count Min 1-3	Count Min 4-5	B.E.
American Black Duck						
Wilson's Snipe						
Spotted Sandpiper						
Greater Yellowlegs						
Ring-billed Gull §						
Herring Gull §				2		X
Great Black-backed Gull §						
Common Tern §						
Common Loon						
Hairy Woodpecker						
Northern Flicker		1	S			
Yellow-bellied Flycatcher					1	S
Alder Flycatcher						
Canada Jay						
Blue Jay						
American Crow	1	1	H			
Common Raven						
Black-capped Chickadee						
Boreal Chickadee						
Tree Swallow	1		H			
Golden-crowned Kinglet					1	S
Ruby-crowned Kinglet						
Red-breasted Nuthatch						
European Starling						
Swainson's Thrush	1		S			
Hermit Thrush						
American Robin	2	1	S	2		S
Cedar Waxwing	2		H			
House Sparrow						
Evening Grosbeak †						
Pine Grosbeak	1		S			
Purple Finch						
White-winged Crossbill						
Pine Siskin						

Species	Point A			Point B		
	Count Min 1-3	Count Min 4-5	B.E.	Count Min 1-3	Count Min 4-5	B.E.
American Goldfinch						
Fox Sparrow	3		S	2	1	S
Dark-eyed Junco	1	1	S			
White-throated Sparrow	3	2	S	2		S
Savannah Sparrow						
Song Sparrow						
Lincoln's Sparrow						
Swamp Sparrow						
Ovenbird						
Northern Waterthrush				1		S
Black-and-white Warbler						
Tennessee Warbler						
Mourning Warbler				1	1	S
Common Yellowthroat						
American Redstart				1		S
Magnolia Warbler						
Yellow Warbler		1	S			
Blackpoll Warbler	2		S		2	S
Palm Warbler						
Yellow-rumped Warbler						
Blk-throated Grn Warbler	1		H	2		S
Wilson's Warbler						

Additional Species	Point A			Point B		
	Count Min 1-3	Count Min 4-5	B.E.	Count Min 1-3	Count Min 4-5	B.E.
American Red Squirrel	1	1	—			—
Ruffed grouse	1		S			

* For road-side points only

** For off-road points only

† Provincially Rare: extra documentation required for ALL breeding records

§ Species of Interest: extra documentation req. for CONFIRMED breeding records only

Figure 2. Exemple d'un formulaire de points d'écoute vierge sur lequel les codes de quatre lettres standards des espèces d'oiseaux sont inscrits à la main. Cette version vierge du formulaire permet à l'atlasneur d'inscrire les codes des espèces à mesure qu'il détecte celles-ci.

Point Count Form

Instructions: Point count duration is 5 minutes, split into a 3 minute segment followed by a 2 minute segment. During the first 3 minutes (Min 1-3) count all birds detected and during the last 2 minutes (Min 4-5) only count additional birds not detected in the previous 3 minutes. Record the highest level of breeding evidence observed. Don't forget to also count the number of red squirrels seen/heard.

Atlasneur's name

Atlas square

Year



Jane Smith 21 TWIP 810 2020

Point A Month 7 Day 06 Coordinates**
 Easting (UTM - NAD83) 5857815
 Designated number* 12 Start time (24h) 0525
 Northing (UTM - NAD83) 5308326

Point B Month 7 Day 06 Coordinates**
 Easting (UTM - NAD83) 5857815
 Designated number* 1 Start time (24h) 0709
 Northing (UTM - NAD83) 5308326

Species	Count		Breeding Evidence
	Min 1-3	Min 4-5	
AMCR	1	1	H
PIGR	1		S
AMRO	2	1	S
BLPW	2		S
FOSP	3		S
DEJU	1	1	S
SWTH	1		S
CEWL	2		H
WTSP	3	2	S
BTNW	1		H
TRES	1		H
RUGR	1		S
WEWA		1	S
NOFL		1	S
Red Squirrel	1	1	

Species	Count		Breeding Evidence
	Min 1-3	Min 4-5	
HERG	2		X
AMRO	2		S
NOVA	1		S
WTSP	2		S
NOVA	1	1	S
BTNW	2		S
FOSP	2	1	S
AMRE	1		S
GCKI		1	S
YBFL		1	S
Red squirrel			

* For road-side points only

** For off-road points only